HEXA 3

SPÉCIFICATION PRODUIT

FICHE TECHNIQUE

Fer Bisglycinate

Marque Blanche · Fer 14 mg · Complément alimentaire · HexaPURE®

Informations produit

CARACTÉRISTIQUE	INFORMATION
Désignation	Fer bisglycinate
Forme galénique	Gélules végétales (HPMC)
Conditionnement	Pot de 60 gélules
Dose journalière	1 gélule
Durée d'utilisation	60 jours
Poids net total	15 g
Poids net par dose	0,25 g (1 gélule)
Dimensions de l'étiquette	15 × 6 cm
Fabrication	Fabriqué en France

Composition par dose journalière (1 gélule)

ACTIF	QUANTITÉ	VNR*
Fer (bisglycinate ferreux)	**14 mg**	**100 %**

* VNR : Valeurs Nutritionnelles de Référence.
Autres ingrédients : maltodextrine, enveloppe végétale (HPMC).

Conseils d'utilisation

Prendre 1 gélule par jour au petit-déjeuner, avec un grand verre d'eau.

Avertissements et précautions d'emploi

Ce produit est un complément alimentaire et ne se substitue pas à un régime alimentaire varié et équilibré et à un mode de vie sain. Ne pas dépasser la dose journalière indiquée. Déconseillé aux femmes enceintes et allaitantes. Tenir hors de portée des jeunes enfants.

CONSERVATION À conserver dans un endroit sec et frais, à l'abri de la lumière.

Fonctions nutritionnelles

Le fer contribue à un métabolisme énergétique normal, à réduire la fatigue et au fonctionnement normal du système immunitaire. Il contribue également à la formation normale de globules rouges et d'hémoglobine, ainsi qu'au transport normal de l'oxygène dans l'organisme.

Le saviez-vous ?

Le fer bisglycinate est généralement moins acide pour l'estomac que les sels de fer classiques ; il est donc souvent mieux toléré.

Éléments à prévoir sur l'étiquette

01 **Signalétique de tri** — OBLIGATOIRE

Intégrer le pictogramme Triman et l'Info-tri adaptés à l'emballage, pour une commercialisation en France.

02 **Code-barres EAN/GTIN** — FACULTATIF

Prévoir un code-barres EAN/GTIN si nécessaire.

03 **Coordonnées du responsable** — OBLIGATOIRE

Indiquer le nom de l'entreprise responsable et l'adresse de son siège social.

Distribué par : [Nom de l'entreprise], [adresse du siège social].

Responsabilité de mise sur le marché

Le client commercialisant le produit sous sa propre marque est responsable de sa mise sur le marché, notamment de son étiquetage, de ses allégations et des formalités applicables. HEXA3 intervient comme fournisseur, sans préjudice de ses propres obligations légales.